



Montpellier le 18 novembre 2017

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
18 NOVEMBRE 2017 A MARSEILLAN
ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU CID

PRESENTS :

NARBONNE E.C.	6 VOIX
C.E. BITERROIS	6 VOIX
C.O.L. A	5 VOIX
C.E. CASTELNAUDARY	6 VOIX
ALES ESCRIME	6 VOIX
LE SABRE MARSEILLANAIS	1 VOIX
LIMOUX E.C.	5 VOIX
M. U. C.	9 VOIX
AGDE ESCRIME CLUB	5 VOIX

Le Maître Magali Carrier est également présente en tant que CTS de la Ligue.

ABSENTS :

2KPDP	4 VOIX
C.S. CHEMINOT NIMOIS	1 VOIX
C.E. CASTELNAU LE LEZ	6 VOIX
C.E. ST LOUIS SETE	4 VOIX
PEZENAS C.E.	5 VOIX

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

LIGUE D'ESCRIME DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Siège Social : Maison des Sports - 1039 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER

N°SIRET : 525 111 944 00019

Tél (secrétariat) : 04 99 54 97 87 - Mail escrime.lr@gmail.com - Site internet : www.escrime-languedoc-roussillon.fr



CLUB MEDITERRANNEE D'ESCRIME	6 VOIX
E.C. CERET	1 VOIX
E.C. UZEGES	6 VOIX
PERPIGNAN ROUSSILLON ESCRIME	6 VOIX
S.E. ARGELESIENNE	6 VOIX
S.E. NIMES	8 VOIX
S.E. VIGANAISE	4 VOIX
SECTION AUDOISE CARCASSONNE	2 VOIX
LA TOUR DE France	3 VOIX

TOTAL des voix représentées : 49 sur 111

Le quorum n'étant pas atteint l'AG est ajournée et reportée au 05 décembre 2017 à la Maison des sports de Montpellier à 18 Heures. La convocation partira le lundi 20 novembre 2017 du secrétariat de la Ligue.

Les personnes présentes demandent à Madame la Présidente, Chantal HELGUERS, s'ils ne peuvent pas discuter des statuts. Les débats commencent et notamment sur le devenir des Comités Départementaux. A la lecture des statuts une demande est faite : élargir le nombre de personnes au Comité Directeur de la Ligue à 24 au lieu de 12. Le projet des statuts sera envoyé à la FFE pour approbation.

Il est 12 heures 30. Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le secrétaire
Samuel MALHAUTIER

La Présidente ELR
Chantal HELGUERS